

Entretien avec Roland Graf, directeur CC et CP Mobil

« Je suis satisfait, mais je m'inquiète »

Roland Graf dirige la CP Mobil depuis dix ans. La caisse de pension du secteur de la Mobilité suisse est une institution de prévoyance moderne, saine et en expansion. AUTOINSIDE s'est entretenu avec Roland Graf à propos des taux d'intérêt, de la démographie et des avantages de la spécialisation. **Sandro Compagno**, rédaction

■ **M. Graf, le 1^{er} juin, vous célébrerez vos dix ans à la tête de la CP Mobil. Comment fêterez-vous cet anniversaire ?**

Roland Graf: Je fêterai cet anniversaire en famille pendant mes vacances estivales.

Y aura-t-il aussi une fête pour vos collaborateurs ?

Oui, il est prévu que les collaborateurs et les membres de la commission d'assurance se retrouvent autour d'un apéritif dînatoire à l'occasion de la prochaine réunion de la commission le 31 mai. J'adresserai d'abord quelques mots aux participants à propos de la situation de la CP Mobil.

Quels ont été les principaux changements dans l'activité de la CP ces dix dernières années ?

Il s'agit actuellement du contexte des taux d'intérêt bas. L'augmentation de l'espérance de vie et le taux de conversion des rentes trop élevé qui lui est associé ont un impact important sur notre activité. À cela s'ajoutent diverses modifications législatives telles que le nouveau droit du divorce ou des réformes structurelles. À notre grand regret, la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 a échoué à l'automne 2017.

Le nombre d'entreprises qui s'affilient à la CP Mobil augmente continuellement, tout comme celui des assurés. Vous devez être un dirigeant tout à fait satisfait...

Nous sommes fondamentalement très satisfaits. Nous enregistrons une croissance supérieure à la moyenne contrairement à d'autres caisses de pension. Notre total de bilan a progressé de 62 % au cours des dix dernières années pour atteindre 1,688 milliard de francs. Je suis satisfait, mais je m'inquiète : l'évolution démographique et le point mort auquel en sont les projets de réforme pour améliorer et surtout ancrer à long terme

la prévoyance professionnelle me font soucier car la responsabilité fiduciaire est entre nos mains.

Parlons démographie : à long terme, les tendances de notre prévoyance vieillesse sont moroses. De moins en moins de cotisants devront prendre en charge de plus en plus de rentiers. Comment se prépare la CP Mobil pour l'avenir ?

Je suis confiant pour la CP Mobil. La part de bénéficiaires de rentes se monte actuellement à moins de 10 %. Nous ressentirons aussi, bien évidemment, la démographie évolutive. Les compagnies de réassurance nous fourniront moins de garanties de taux d'intérêt et nos excédents s'amenuiseront. Nous serons donc contraints d'effectuer des placements sous propre responsabilité pour obtenir des rendements accrus et maintenir le niveau de prestations.

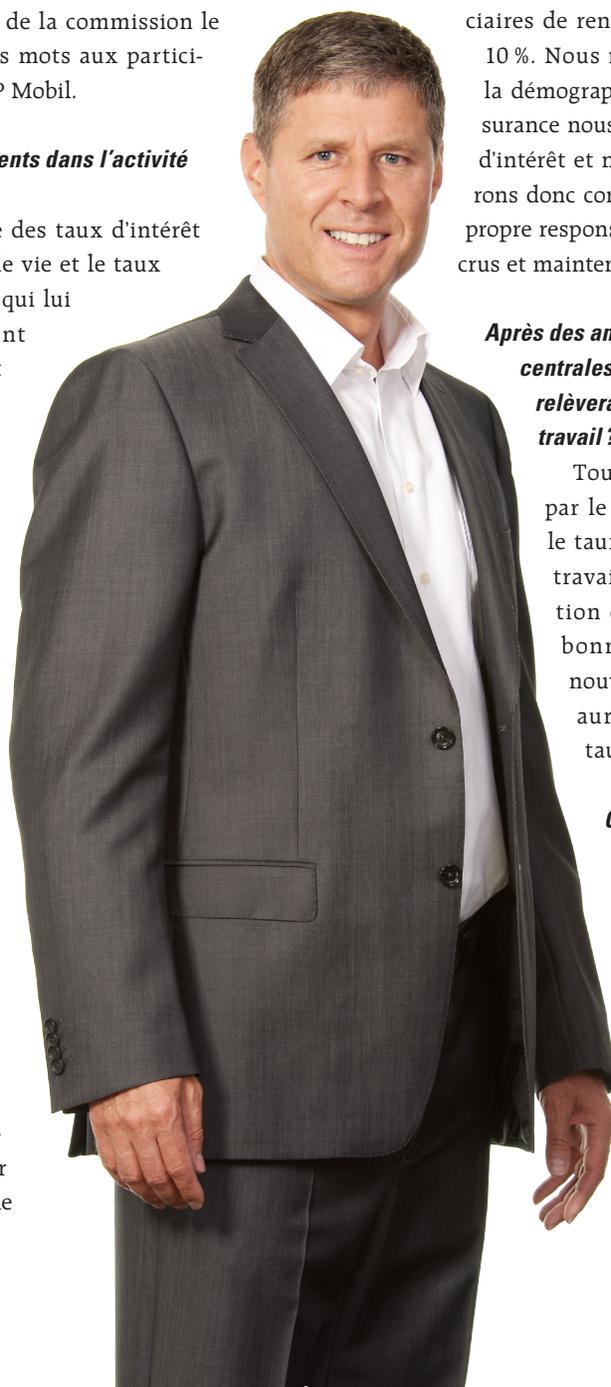
Après des années de taux d'intérêt bas, des banques centrales ont commencé à annoncer qu'elles relèveraient leurs taux. Cela facilite-t-il votre travail ?

Tout dépend du taux d'intérêt LPP fixé par le Conseil fédéral. Si la différence entre le taux réel et le taux LPP dépasse 1 %, mon travail sera rendu plus délicat. L'augmentation des taux d'intérêt en présence d'une bonne conjoncture économique est une nouvelle tout de même réjouissante. Nous aurons alors au moins de nouveau un taux sur notre compte courant.

Quel taux d'intérêt s'applique actuellement à l'avoir vieillesse ?

À la CP Mobil, il est de 1,25 % en 2018, soit un quart de point de plus que celui de la LPP. Les réserves de cotisation des employeurs bénéficient par ailleurs encore d'un taux d'intérêt de 0,25 % bien que

Depuis le 1^{er} juin 2008, Roland Graf dirige la CP Mobil, l'œuvre de prévoyance des associations professionnelles UPSA, ASTAG, 2roues Suisse et USIC.



les banques pratiquent des taux d'intérêt négatifs sur de nombreux comptes courants.

Vous aimez à souligner que la CP Mobil est spécialiste du secteur suisse de la mobilité. Comment cela se manifeste-t-il? Qu'est-ce qui différencie une caisse de pension du secteur de la mobilité d'une fondation collective d'une compagnie d'assurance?

Plusieurs aspects font de nous des spécialistes de la mobilité. D'une part la proximité avec les associations, autant thématiquement que géographiquement : depuis 2014, nos bureaux sont implantés à Mobilcity, si bien que nous pouvons tirer parti de nombreuses synergies. D'autre part l'étroite collaboration de longue date avec les associations. Un échange d'expérience vivace nous permet de connaître l'évolution du marché et de la branche. En tant que caisse de pension, nous pouvons nous concentrer sur un cercle de clients et mieux comprendre leurs besoins. Enfin, nous sommes associés à Proparis, l'organisme de prévoyance pour les arts et métiers en Suisse, et sommes l'une de ses 13 grandes caisses : nous bénéficions ainsi de son savoir-faire et pouvons nous targuer d'être l'un des grands acteurs du marché des organismes de fondation collective.

Comment se porte la gestion de la santé en entreprise lancée il y a dix ans?

Nous sommes très satisfaits de la GSE. Au cours des deux premières années, nous nous sommes concentrés sur les membres de taille importante pour lesquels nous avons introduit une gestion simple des absences. Pour améliorer la pénétration, nous avons ensuite lancé la phase 2. Elle avait également permis à nos membres de plus petite envergure de communiquer le signalement d'absence à notre partenaire externe, Active Care AG, à partir du dixième jour d'absence. L'évolution est impressionnante. Avec 180 membres et 1800 signalements d'absences d'environ 18 000 jours au début, nous sommes passés fin 2017 à environ 1600 membres communiquant 5500 signalements d'absences de 67 000 jours dans la GSE. Le taux de réinsertion de près de 70% est très réjouissant.

Cette GSE ne recèle-t-elle pas une charge administrative supplémentaire pour le garagiste?

Les membres doivent consentir un effort supplémentaire très faible d'env. 1h par semaine en moyenne. En revanche, les membres apprécient les avantages complémentaires de la coordination des cas avec notre partenaire externe ainsi que la prise en charge des cas par AXA. C'est une situation favorable tant pour la CP Mobil que pour ses membres affiliés.

Année	Entreprises affiliées		Patrimoine de prévoyance en mio de francs	
	Assurés	Retraités	Assurés	Retraités
2017	2268	15631	2289	1688
2016	2233	15045	2168	1560
2015	2197	15029	2064	1498
2014	2205	15150	1981	1455
2013	2178	14967	1851	1348
2012	2133	14564	1721	1246
2011	2117	14366	1650	1182
2010	2087	14398	1610	1143
2009	2119	14317	1515	1086
2008	2160	15717	1418	1053

Quel en est l'impact sur les cotisations des assurés?

Nous ne déployons pas la GSE de la CP Mobil uniquement chez nos clients existants. Nous complétons plutôt notre offre d'assurances de manière très ciblée pour conquérir de nouveaux clients. Grâce à elle, nous avons été en mesure de réduire significativement les départs et d'acquérir un grand nombre de nouveaux clients ces dernières années. La CP Mobil fait ainsi état d'un développement positif dans tous ces domaines depuis des années, si bien qu'elle a pu baisser ses cotisations de risque pour la cinquième fois en dix ans le 1^{er} janvier 2018. <

« Comme l'entraîneur d'une équipe de football »

« Il est sympathique de travailler avec quelqu'un comme Roland Graf. Il pense et agit comme un vrai entrepreneur. Il a l'esprit d'équipe, il mène ses collaborateurs comme un entraîneur dirige son équipe de football : il formule des objectifs clairs, chaque collaborateur connaît sa mission et l'esprit d'équipe flotte au-dessus de tout. En tant que patron, ou même qu'entraîneur, Roland Graf évite les feux de la rampe. Il préfère agir dans l'ombre.

Roland Graf préside aux destinées de la CP Mobil et de la CC Mobil 33 depuis maintenant dix ans grâce à une stratégie claire qui porte ses fruits. « En tant que président de la CP Mobil, et vice-président de la CC Mobil 33, j'ai un espoir dans ce contexte : dans dix ans, j'aimerais pouvoir écrire que Roland Graf fête son 20^e anniversaire... »

Nicolas Leuba, membre du comité central de l'UPSA



ACTUALITÉS

pour les garagistes

Rendez-vous sur
le portail des
garagistes suisses
www.agvs-upsa.ch



Vous avez des nouvelles portant sur votre section ou votre entreprise? Communiquez-les nous le plus rapidement possible!
Téléphone 043 499 19 81 ou e-mail newsdesk@agvs-upsa.ch